



Office of Police Accountability and Transparency Language and Communications Access Plan (Plan d'accès aux services de langue et aux communications (LCAP)¹ du bureau pour la responsabilité et la transparence de la police (OPAT)²)

INTRODUCTION

Le Bureau pour la responsabilité et la transparence de la police (OPAT) existe pour enquêter sur les plaintes pour mauvaise conduite de la police. L'OPAT est un service de la ville de Boston indépendant du service de police de Boston. Notre bureau veille à ce que le processus d'examen des affaires internes du service de police de Boston soit équitable et approfondi. Nous examinons également les politiques et procédures existantes et proposées de la police de Boston.

BUT

Le Bureau pour la responsabilité et la transparence de la police (OPAT) a préparé ce Plan d'accès aux services de langue et aux communications (LCAP) pour définir les protocoles et les procédures qu'elle met en place pour garantir un accès significatif et universel aux services, programmes et activités du MOWA, aux personnes qui déclarent parler une langue autre que l'anglais et/ou aux personnes invalides.

Définition des personnes parlant une langue autre que l'anglais (LOTE)

Les personnes qui ont une capacité limitée à lire, écrire, parler ou comprendre l'anglais et qui peuvent être éligibles à une assistance linguistique avec un type particulier de service, d'avantage ou de réunion³.

Définition des personnes invalides

Les personnes invalides sont celles qui ont une déficience physique ou mentale qui limite considérablement une ou plusieurs activités de la vie. Une activité principale de la vie peut

¹ Il s'agit de la première itération de la traduction du nom du bureau. Nous souhaitons travailler en collaboration avec la communauté de Boston pour améliorer continuellement cette traduction. Nous demandons et encourageons vos commentaires sur cette traduction. Veuillez envoyer un message à notre bureau au lca@boston.gov

² Nous travaillons en permanence pour nous assurer que tous les aspects des départements sont accessibles et nous nous efforçons continuellement de travailler sur l'accessibilité avec tous les départements. Si vous avez des questions ou des commentaires sur l'un des domaines de ce plan départemental, veuillez contacter : lca@boston.gov

³ **Clause de langue autre que l'anglais** : Bien que nous comprenions que le terme Maîtrise limitée à l'anglais (LEP) soit utilisé par HUD, cette politique adopte plutôt l'utilisation du terme Langue autre que l'anglais (LOTE).



B

inclure, mais sans s'y limiter, voir, entendre, manger, dormir, marcher, se tenir debout, soulever, se pencher, parler, respirer, apprendre, lire, se concentrer, penser, communiquer et travailler.

Ce plan sera mis à jour tous les 2 ans et comprend les sections suivantes :

1. Normes linguistiques de la ville de Boston et données sur le nombre de personnes s'identifiant comme LOTE ou invalides.
2. Programmes les plus susceptibles d'être utilisés par les personnes LOTE et/ou ayant un invalides
3. Accessibilité des programmes et services importants
4. Ressources disponibles pour les personnes LOTE et les personnes invalides
5. Documents vitaux
6. Dépôt d'une plainte relative à l'accès aux services de langue et aux communications

(1) Normes linguistiques de la ville de Boston et données sur le nombre de personnes s'identifiant comme LOTE invalides.

Dans la ville de Boston, 110 376 personnes, soit 16,9 % des résidents, ne parlent pas l'anglais comme langue principale et ont des besoins en matière d'accès aux services de langue pour parler, lire, écrire ou comprendre l'anglais. Au total, 15 886 personnes, soit 2 % de la population de Boston, s'identifient comme ayant un problème d'audition et 15 861 individus, soit 2 % de la population de Boston, s'identifient comme ayant un problème de vue. Pour plus d'informations, consultez le [Rapport sur les données démographiques linguistiques de la ville](#) et le [Rapport sur les données démographiques sur l'invalidité](#) de la ville. Pour consulter ce rapport en plusieurs langues, veuillez visiter : boston.gov/lca.

La ville de Boston suivra les normes linguistiques ci-dessous pour les événements qu'elle parraine et les documents et informations de la ville.



Interactions avec les constituants partout dans la ville

La ville fournira un avis multilingue dans les langues suivantes, informant les constituants électeurs qu'un service d'interprétation est disponible sur demande. La langue des signes américaine (ASL) est nécessaire pour les événements organisés partout dans la ville et contenant des informations vitales. Les services consulteront le LCA et la Commission des personnes invalides pour obtenir plus de conseils.

1. Espagnol (Amérique latine)
2. Chinois simplifié
3. Chinois traditionnel
4. Créole haïtien
5. Vietnamien
6. Créole du Cap-Vert
7. Portugais (Brésilien)
8. Russe
9. Arabe (Standard)
10. Français (Européen)
11. Somali

Documents/Informations vitaux :

La ville de Boston doit fournir les documents et informations vitaux dans les langues suivantes :

- Espagnol (Amérique latine)
- Chinois simplifié
- Chinois traditionnel
- Créole haïtien
- Vietnamien
- Créole du Cap-Vert
- Cantonais
- Portugais (Brésilien)
- Russe
- Arabe (Standard)
- Français (Européen)
- Somali

Événements de quartier :

La ville de Boston fournira des services d'interprétation et de traduction pour les événements qu'elle organise dans des quartiers spécifiques en fonction des langues ci-dessous.

- **Allston** Chinois
- **Back Bay** aucun



- **Beacon Hill** aucun
- **Brighton** Chinois, Espagnol, Russe et Portugais
- **Charlestown** Chinois
- **Chinatown** Chinois
- **Dorchester** Espagnol, Vietnamien, Créole Haïtien et Créole du Cap-Vert
- **Downtown** Chinois
- **East Boston** Espagnol
- **Fenway** Chinois
- **Hyde Park** Espagnol et Créole Haïtien
- **Jamaica Plain** Espagnol
- **Longwood** Espagnol
- **Mattapan** Créole Haïtien et Espagnol
- **Mission Hill** Espagnol
- **North End** aucun
- **Roslindale** Espagnol et Créole Haïtien
- **Roxbury** Espagnol, Créole du Cap-Vert et Créole haïtien
- **South Boston** aucun
- **South Boston Waterfront** aucun
- **South End** Chinois et Espagnol
- **West End** aucun
- **West Roxbury** Créole Haïtien

(2) Programmes ou services les plus susceptibles d'être utilisés par des personnes LOTE et/ou invalides

Le tableau ci-dessous présente les divisions des services ainsi que leurs programmes et services qui sont les plus susceptibles d'entrer en contact avec des personnes, qui s'identifient comme LOTE ou les personnes invalides.

Division	Programmes
Réunions publiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunions de la commission civile d'examen ● Réunions du Groupe de surveillance des affaires internes (IAOP) (n'inclut pas les commentaires du public) ● Réunions communautaires de la Commission OPAT (comprend les commentaires du public)



	<p><i>Remarque : Les services d'interprétation sont fournis en personne, par téléphone ou par vidéo à distance. Les supports de présentation sur la formation en sécurité incendie sont également traduits ou disponibles sur demande.</i></p>
<p>Enquêtes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de réception d'une plainte <p>Clause de non-responsabilité : Le formulaire de réclamation est disponible dans les langues à seuil de la ville. Il existe plusieurs façons pour les constituants d'envoyer une plainte à l'OPAT pour examen. Les membres du public peuvent envoyer des plaintes par courrier, par téléphone, en ligne ou dans la boîte à lettres située devant le bureau de l'OPAT.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus de réception des plaintes par téléphone audible <ul style="list-style-type: none"> Remarque : Une interprétation par téléphone est disponible Remarque supplémentaire : Actuellement, le formulaire de réception des plaintes en ligne n'est disponible qu'en anglais et en espagnol, en raison d'un changement de capacité interne. Cependant, OPAT travaille avec notre équipe numérique (DOIT) pour inclure les langues supplémentaires.

L'objectif de ces programmes sera de veiller à ce que les populations répertoriées aient un accès significatif tout au long du processus, comme indiqué dans ce plan.

(3) Accessibilité aux programmes et services importants

Notre bureau travaillera en étroite collaboration avec le Bureau d'accès aux services de langue et aux communications, pour obtenir des conseils afin d'assurer un accès significatif aux activités, informations, services et programmes importants.

(4) Ressources mises à la disposition des personnes LOTE et les personnes invalides

La ville est bénéficiaire de l'aide fédérale. Ainsi, elle a l'obligation de réduire les barrières linguistiques et de communication qui empêchent un accès significatif aux services et programmes gouvernementaux. Chaque service a la responsabilité de payer les services suivants : traduction, interprétation et technologie d'assistance pour les services, informations, programmes ou événements fournis par la ville. Il s'agit des services suivants :

- Interprétation en langue parlée : Interprétation en personne, par téléphone et vidéo à distance
- Interprétation en langue des signes
- Traduction de documents et d'informations vitaux
- Traduction de documents écrits
- Accès aux communications en temps réel (CART)
- Technologie d'assistance
- Équipement d'interprétation simultanée

(5) Documents vitaux

En 2023, le Bureau pour la responsabilité et la transparence de la police (OPAT) a commencé à examiner les formulaires, les lettres et les documents utilisés dans l'administration de ses programmes et à identifier les documents considérés comme vitaux. Il traduira les documents vitaux, dans la mesure des ressources disponibles. Ceux qui ne sont pas encore traduits incluront un Avis d'informations vitales en plusieurs langues (Babel notice). Cette notice fournit aux constituants les coordonnées d'une personne à contacter pour demander une traduction gratuite. Consultez nos documents vitaux ci-dessous :

Liste des documents vitaux		
Titre du document	Traductions	Formats accessibles disponibles :



<p>Dépliant d'information du Groupe de surveillance des affaires internes (IAOP) destiné à la Division des affaires internes (IAD)</p> <p>Ce document est un dépliant d'information fourni au personnel du service de police de Boston et à toute personne qui reçoit une décision complète de l'IAD (Division des affaires internes). Ce dépliant est destiné à fournir un contexte sur l'OPAT, ce que notre bureau peut faire pour les personnes qui souhaitent faire appel de leur décision de la IAD (Division des affaires internes), le processus d'appel et le rôle de l'IAOP (Group de contrôle des affaires internes) tout au long de l'appel processus. Ceci n'est pas considéré comme un document juridique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • English • Español/Spanish • Kreyòl Ayisyen/ Haitian Creole • 繁體中文 / Traditional Chinese • Tiếng Việt/ Vietnamese • Kriolu /Cabo Verdean Creole • Français/ French • Af Soomaali/Somali • 简体中文/ Simplified Chinese • Português/ Brazilian Portuguese • Русский/ Russian • العربية/Arabic 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros caractères
<p>Formulaire d'admission</p> <p>Ce document est un questionnaire que le personnel de l'OPAT utilise pour obtenir tous les détails</p>	<ul style="list-style-type: none"> • English • Español/Spanish • Kreyòl Ayisyen/ Haitian Creole • 繁體中文 / Traditional Chinese • Tiếng Việt/ Vietnamese • Kriolu /Cabo Verdean Creole • Français/ French 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros caractères



<p>pertinents sur la plainte d'un individu. Une fois rempli, ce formulaire fournit au personnel de l'OPAT des détails sur l'incident d'inconduite policière, les données démographiques du plaignant et les coordonnées du plaignant. Ceci n'est pas considéré comme un document juridique. Les formulaires de plainte sont utilisés par l'OPAT pour recevoir et traiter les plaintes pour faute professionnelle de la police.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Af Soomaali/Somali • 简体中文/ Simplified Chinese • Português/ Brazilian Portuguese • Русский/ Russian • العربية/Arabic 	
<p>Formulaires de consentement traduits du tuteur/parent Ce document est un formulaire de consentement volontaire qui accorde au personnel de l'OPAT la permission de travailler avec un mineur pour mener à bien une enquête de l'OPAT. Le public est le parent ou tuteur du mineur et l'informe qu'il peut révoquer son consentement à tout moment. S'il est rempli, ce formulaire autorise également le</p>	<ul style="list-style-type: none"> • English • Español/Spanish • Kreyòl Ayisyen/ Haitian Creole • 繁體中文/ Traditional Chinese • Tiếng Việt/ Vietnamese • Kriolu /Cabo Verdean Creole • Français/ French • Af Soomaali/Somali • 简体中文/ Simplified Chinese • Português/ Brazilian Portuguese • Русский/ Russian • العربية/Arabic 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros caractères



<p>personnel de l'OPAT à parler avec le mineur sans la présence d'un parent ou d'un tuteur, bien que le parent ou le tuteur soit informé avant ces réunions. Ce document peut être considéré comme un document juridique.</p>		
---	--	--

(6) Dépôt d'une plainte relative à l'accès aux services de langue et aux communications

Vous avez le droit de porter plainte si vous estimez avoir été victime de discrimination. La Ville n'exerce pas de représailles parce qu'une personne a déposé une plainte alléguant une discrimination fondée sur le statut LOTE ou l'invalidité. Notre service travaillera en collaboration avec le Bureau d'accès aux services de langue et aux communications pour traiter les plaintes.

Comment déposer une plainte :

- **En personne : Demandez-nous un [formulaire de plainte](#) dans votre langue.**
 - [Large Print Version](#)
 - [Español/ Spanish-Versión en Letra Grande](#)
 - [Kreyòl ayisyen/ Haitian Creole -Vèsyon an gwo lèt](#)
 - [繁體中文/ Traditional Chinese -大號字印刷版](#)
 - [Tiếng Việt/ Vietnamese -Chữ In Lớn](#)
 - [Kriolu/ Cabo Verdean Creole - Versón na Letra Grandi](#)
 - [Français/ French -Version en gros caractères](#)
 - [Af Soomaali/ Somali- Daabacaada farta weyn](#)
 - [简体中文/ Simplified Chinese- 大字版](#)
 - [Português/ Brazilian Portuguese -Versão em Letra Grande](#)
 - [Русский/ Russian -Текст крупным шрифтом](#)
 - [العربية/Arabic-نسخة بالخط الكبير](#)
- **E-mail : LCA@boston.gov avec votre plainte.**
- **Appel téléphonique : 617-635-3414 pour déposer une plainte**
- **Par courrier : Téléchargez le [formulaire de plainte](#) et envoyez-le à :**
 - 1 City Hall Sq. #500
 - Boston, MA 02201



- Accès aux services de langue et aux communications
- Salle 817
 - [Large Print Version](#)
 - [Español/ Spanish-Versión en Letra Grande](#)
 - [Kreyòl ayisyen/ Haitian Creole -Vèsyon an gwo lèt](#)
 - [繁體中文/ Traditional Chinese -大號字印刷版](#)
 - [Tiếng Việt/ Vietnamese - Chữ In Lớn](#)
 - [Kriolu/ Cabo Verdean Creole - Versón na Letra Grandi](#)
 - [Français/ French -Version en gros caractères](#)
 - [Af Soomaali/ Somali- Daabacaada farta weyn](#)
 - [简体中文/ Simplified Chinese- 大号字印刷版](#)
 - [Português/ Brazilian Portuguese -Versão em Letra Grande](#)
 - [Русский/ Russian -Текст крупным шрифтом](#)
 - [العربية/Arabic-نسخة بالخط الكبير](#)

● **En ligne: Remplissez notre [formulaire de plainte en ligne](#)**

- [Español/ Spanish](#)
- [Kreyòl ayisyen/ Haitian Creole](#)
- [繁體中文/ Traditional Chinese](#)
- [Tiếng Việt/ Vietnamese](#)
- [Kriolu/ Cabo Verdean Creole](#)
- [Français/ French](#)
- [Af Soomaali/ Somali](#)
- [简体中文/ Simplified Chinese](#)
- [Português/ Brazilian Portuguese](#)
- [Русский/ Russian](#)
- [العربية/Arabic](#)

